

MODULE DE SPECIALISATION

1 - Handicap moteur et accès à l'ordinateur

Module B : Connaître et maîtriser les ressources informatiques pour préconiser correctement une aide technique adaptée aux besoins de la personne..

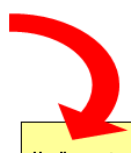
Code : FC090201B

Durée : 2 jours
Date : 24 et 25 juin 2010
Coût : 430 € ttc
Lieu : Paris
(Formation sur site sur demande)

Cette formation apparaît au catalogue de la CNSA



Notre programme de modules de spécialisation de 2 jours correspondra à l'acquisition d'outils et de savoirs permettant d'atteindre ses cibles professionnelles. Vous les choisirez en fonction de vos besoins et/ou des convenances.
(Encadrement systématique par un ergothérapeute et un informaticien)



	Aides Techniques Communication Module C				
Handicap moteur Module B	Aides Techniques Communication Module E				
Handicap moteur Module A	Aides Techniques Communication Module A	Aides Techniques et Troubles Spécifiques du langage	Préconisation d'un contrôle d'environnement	Handicap mental	Autisme TED
Socle commun					

Objectifs

- Connaître les différentes aides techniques dans chaque catégorie étudiée, leur intérêt, les pré-requis à leur préconisation et à leur mise en place, leurs limites, voire leurs dangers
- Avoir une vision objective des acteurs du marché (fabricants, distributeurs, organismes d'information et/ou de conseil, organisme de formation)
- Savoir effectuer une évaluation pointue des besoins
- Etre en capacité d'élaborer le cahier des charges détaillé de l'aide technique la plus adaptée aux besoins de la personne
- Savoir préconiser de façon objective un produit précis parmi un type d'aides techniques
- Etre capable d'assurer la mise en place de l'aide technique, d'en effectuer la programmation, les réglages et les paramétrages
- Pouvoir accompagner la personne dans l'apprentissage à l'utilisation de son aide technique

Moyens pédagogiques

La formation sera concrète, pratique, active et participative.

Elle portera sur quatre grandes catégories d'aides techniques de nouvelle technologie : celles qui permettent l'accès à l'informatique, à la communication, au contrôle de l'environnement et la compensation des troubles spécifiques du langage et du handicap mental.

Elle fera une large place à la présentation des aides techniques de chaque catégorie et à leur manipulation par les participants.

axorm

7 rue Hoche – 78000 VERSAILLES
info@axorm.org - www.axorm.org - Tél : 0970 465 112

Ils travailleront collectivement sur des situations concrètes issues de la pratique professionnelle des formateurs. Ces situations seront suffisamment variées pour être représentative des différentes problématiques rencontrées. Ils auront également l'occasion d'interpeller les formateurs par rapport à des situations précises qu'ils auront rencontrées.

Un support de formation sera remis. Il comprendra :

- le support de cours de la partie théorique
- les études de situations proposées
- des liens utiles vers les différents acteurs du marché et leur domaine de compétence

Les formateurs s'engagent à rester disponible dans l'année qui suit la formation, par courriel ou sur RV téléphonique pour un avis ou un conseil.

Formateurs

Martine RONAT, ergothérapeute DE.

Expérience professionnelle :

- en Institutions d'Education Spécialisée (de 1987 à 1995)
- en centre de rééducation et réadaptation (de 1995 à 2005)
- en Service Accueil Handicap à l'Université (depuis 2005).

Pratique de l'évaluation des besoins, des préconisations pour les aménagements et le choix des aides techniques en fonction du projet.

Formations sur l'accessibilité (besoins des personnes en situation de handicap et réglementation).

Daniel GIRARD, expert en informatique appliquée au handicap

Expérience professionnelle au sein d'une société commerciale (depuis 1991)

Etude, conseil et adaptation de systèmes informatiques de compensation auprès de personnes en situation de handicap moteur.

Formateur dans le domaine des nouvelles technologies et du handicap

Création d'Axorm en 2006 : conseils et formation (handicap moteur et Troubles Spécifiques du Langage)

Public concerné

Personnel des Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées

Ergothérapeutes désireux de se spécialiser ou d'améliorer ses connaissances en matière d'informatique adaptée au handicap.

Les formations sur sites pourront être dispensées sur l'ensemble du territoire national

Prérequis

Avoir participé à la formation à la « Préconisation des aides techniques de nouvelle technologie **"Socle commun de connaissances"** ou avoir bénéficié de ce type de formation dans le cadre de sa formation initiale en institut d'ergothérapie ou avoir un début d'expérience professionnelle dans la préconisation des aides techniques du module choisi.

Programme

- Accueil, tour de table, objectifs et déroulement de la formation.
- Eléments spécifiques de l'évaluation (capacités fonctionnelles, facteurs personnels et environnementaux) indispensables à la détermination précise des besoins de la personne puis à la préconisation d'une aide technique adaptée
- Présentation, étude, manipulation des solutions techniques :
- Les logiciels et matériels destinés à compenser les difficultés, voire l'impossibilité d'accès au clavier et à la souris : claviers spéciaux, trackballs, joysticks, dispositifs de pointage à la tête et au regard, claviers virtuels, émulateurs de souris et de clics, dictionnaires prédictifs, dictée vocale, etc
- Les acteurs économiques et associatifs et leur champ de compétence
- Etude collective de situations
- Elaboration d'un cahier des charges
- Bilan et évaluation de la formation.